

« Alliance ! »

Alliance ! Le dictionnaire nous la propose parfois « internationale », « politique » ou « commerciale ». Elle induit son lot de compromis, de recherche de dénominateurs communs, de risques de toutes sortes...

Un texte que les futurs mariés choisissent parfois pour leur célébration de mariage, donne un autre éclairage sur cet engagement :

« L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils ne font qu'un. »

Voilà des paroles qui pourraient faire peur, et faire fuir plus d'un de nos contemporains. Quel type d'engagement serait à ce point si exclusif pour demander à un homme et une femme d'être en union au point de se confondre en l'autre, au détriment de sa propre individualité (ils ne seront plus deux, ils ne feront plus qu'un), à en oublier d'autres liens d'amour (il quittera son père et sa mère)...

Quitter, s'attacher, être autrement !

Cette parole de Dieu nous dit en fait que l'Alliance qu'il nous propose est **émerveillement, espérance, et révélation...**

Quitter permet l'émerveillement de la rencontre.

Quelle que soit notre Alliance, son histoire, nous avons pris un jour le risque de quitter les espaces de nos vies pour accueillir l'Autre.

Cet Autre avec qui il y a toujours un rêve qui veille, un désir à combler ; une faim à satisfaire ; une main ouverte ; des yeux attentifs ; bref une vie à se partager...

S'attacher, s'attacher l'un à l'autre est promesse d'espérance.

Par nos vies, nous savons que ce qu'il y a de plus important, de plus beau dans la vie, ne se réalise jamais comme ça, tout à coup, parfaitement.

Il y a dans la vie des moments où la nuit se mêle au jour, où le dialogue est plus difficile, où la peine est plus forte que la joie ...

Mais lorsque, dans son cœur on possède l'espérance, même ces moments-là deviennent des moments précieux, des moments de complicité où le véritable amour se renforce, où la fidélité devient un acte d'espérance qui accepte la patience du temps.

Être, être dans l'Amour est révélation.

La révélation que nous vivons dans nos Alliances pourrait se résumer ainsi :

A l'origine de notre histoire, et sur le chemin de la vie que nous prenons ensemble, Il y a quelqu'un. Quelqu'un qui est au cœur de notre amour mais que seule la foi peut reconnaître ; Quelqu'un qui s'engage avec nous, et ne nous lâchera pas, si nous lui faisons confiance.

Christophe Berte (Diacre)



**« L'Alliance que
Dieu nous propose
est émerveillement,
espérance et
révélation... »**



**Paroisse
Saint-Sébastien
sur Loire**

PROFESSION de FOI

Rencontre des parents
pour préparer la célébration
Le mardi 15 mai 2018 de 20h30 à 22h
à la salle du Pré (St Jean)



FORMATION « En marche avec JESUS-CHRIST »

Prochaine rencontre
Le vendredi 20 avril 2018 à 20h
À la maison paroissiale

La Journée mondiale de prière
pour les vocations
a lieu le 22 avril 2018 avec
pour thème :



« *Ecouter, discerner, vivre l'appel du Seigneur* ».

Il s'agit d'une bonne nouvelle qui nous est annoncée avec force par la 55^{ème} Journée mondiale de Prière pour les Vocations : nous ne sommes pas plongés dans le hasard, ni entraînés par une série d'évènements désordonnés, mais, au contraire, notre vie et notre présence dans le monde sont fruits d'une vocation divine !...

Extrait du message du pape François

PASTORALE DES JEUNES INTERPAROISSES

Quoi faire pendant les vacances ?

Retenez la date du **jeudi 26 avril 2018** :

RDV salle st Matthieu à la paroisse de St Sébastien-sur-Loire

12 h accueil & pique-nique tous ensemble

Suivi du film « De toutes nos forces », ateliers débat, vidéo-son etc.

L'histoire vraie d'un ado peut-être pas si différent que ça de vous !

Des copains géniaux, des parents pas comme les autres, !?! ...

Venez en parler et passer un bon moment tous ensemble !

On compte sur vous. N'hésitez pas à inviter.

Olga & Marie



Retour sur les Temps forts 1ère des Communions

Jeudi Saint



Week-end des enfants
du 7 et 8 avril
au centre spirituel
MORMAISON



Un adulte en chemin

J'ai le plaisir de préparer mon chemin vers la Communion.

J'ai décidé de passer le cap car depuis toute petite, je sais que Dieu m'accompagne dans les pires et les meilleurs moments de ma vie en éclairant perpétuellement mon chemin.

Ma foi me donne la force d'avancer et de voir le positif en chaque situation. Je remercie du plus profond de mon cœur René, Marcelle, Thomas et Léopold qui nous accompagnent Sullivan et moi-même. Sullivan, je te remercie de partager ce chemin de lumière et de marcher côte à côte avec moi.

A chaque réunion, c'est un moment unique de partage, de convivialité, de découverte, d'élévation d'esprit et de réflexion.

Ce qui nous permet une meilleure compréhension des différents messages et valeurs que Dieu tente de nous délivrer au quotidien.

Cindy

retour sur

CÉLÉBRATION DE LA CÈNE DU JEUDI SAINT



LA VEILLÉE PASCALE : VICTOIRE DE LA VIE SUR LA MORT

Les paroissiens se sont rassemblés nombreux pour fêter la Lumière du Christ ressuscité et renouveler la foi de leur baptême.



Plus de photos sur le site: <http://www.paroisse-stsebastiensurloire-nantes.cef.fr>

témoignage

Je suis né d'une famille chrétienne, croyante et pratiquante. Je ne fus pas baptisé dans mon enfance. Pendant mon adolescence j'avais cette bonne notion de l'Eglise, mais peu de motivation pour m'impliquer davantage. Cependant cette ascension religieuse se présentait et s'accroissait de plus en plus au fil des années. Je ressentais donc une manifeste envie de renouer avec les valeurs chrétiennes de ma famille, qui elle, me soutenait sans précédent. Satisfait de mon cheminement avec Christ, je pris la décision de m'investir davantage. Ainsi naît le souhait de me baptiser.

Et depuis septembre 2017, avec Cindy, Père René, nos accompagnants, Marcelle, Léo et Thomas et moi-même, nous partageons tous une histoire extraordinaire à travers ces rencontres, ces enseignements bibliques, bref à travers la catéchèse.

Je suis heureux de faire partie de ce groupe de personnes que je tiens à remercier pour tout leur soutien et leur disponibilité.

J'ai hâte d'être baptisé au milieu de vous dans un an.

Merci à toi Cindy, merci Marcelle, merci Léo, merci Thomas et enfin merci René.

Je vous remercie.

Sullivan





Les 118 évêques de France signent une Déclaration « Fin de vie : oui à l'urgence de la fraternité ! », (le jeudi 22 mars 2018)

Ils déplorent les disparités d'accès aux soins palliatifs sur le territoire national, ainsi que l'insuffisance des formations proposées aux personnels soignants, car cela engendre des souffrances tragiques. Ce sont elles qui occasionnent les demandes de légalisation d'assistance au suicide et d'euthanasie. Avec ces constats, les évêques avancent six raisons éthiques majeures pour s'opposer à cette légalisation qui, à nouveau, troublerait profondément notre société. Ils appellent leurs concitoyens et leurs parlementaires à un sursaut de conscience pour que s'édifie une société fraternelle où nous prendrons individuellement et collectivement soin les uns des autres.

Voir complément de texte pages 5 et 6

Nous confions à la prière de notre communauté paroissiale la recherche engagée actuellement d'une personne missionnée pour **la pastorale des jeunes**, afin de succéder à Solène en fin de mission.

Paroisse

Saint-Sébastien-sur-Loire
13 rue des Prisonniers
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

Tél. : 02 40 80 56 29

Courrier électronique :

stsebastien.paroisse@gmail.com

Site web:

<http://www.paroisse-stsebastiensurloire-nantes.cef.fr>

Inscription ou désinscription de La Lettre par e-mail :

paroissestsebastiencomm@gmail.com

Horaires des messes sur:

www.messesinfo.catholique.fr

Horaire des messes: *Mardi, mercredi, jeudi à 9h - Vendredi à 19h -
Dimanche à 9h et 10h30*

Prière, Évangile et Partage *Jeudi de 20h à 21h*

Adoration Eucharistique *Vendredi de 19h30 à 21h*

15 avril 2018 - 3^e Dimanche de PÂQUES-B- Luc 24, 35-48

INTENTIONS pour les MESSES du dimanche 15 au samedi 21 Avril 2018

*Famille AUDRAIN-HERVOUET, Madeleine CHARRON,
Joseph BELLEFET et sa famille, Madeleine GAUDIN,
Joseph et Marie DARS, Monique MARIN,
Famille CHARNEAU-HARCOUET,
Jean-Louis PAGE (anniversaire 20ans),
Bertrand Albert CHASLES et la famille LELIEVRE,
Michel et Paul BOURBAN, Famille LE PLUART-GUYADER,
Jean MORICEAU, Pierre LE ROUX,
Famille LABBE-GAULTIER, Robert MAURA-AUDO,
Monique MARIN (voisins et amis),*

22 avril 2018 - 4^{ème} Dimanche de PÂQUES-B- Jean 10, 11-18

INTENTIONS pour les MESSES du dimanche 22 au samedi 28 Avril 2018

*Madeleine CHARRON, Famille LOYER,
Marie PELTANCHE,
Pascal BURTY (premier anniversaire de décès),
Albert et Anne-Marie LEFORT (anniversaire),
Georgette et Louis HARDY,
Famille LABBE-GAULTIER,
Monique MARIN (voisins et amis)*

Baptêmes

*Maéva ATEM ENDAMAN, Noé BRETON, Ilan DHERSIN,
Charlotte LAVAUD, Mathys REGARDIN ATEM ENDAMAN*

Sépultures:

Le 4 avril : Jeanne POTINIÈRE 89 ANS

Le 5 avril : Jean-Louis PLOUE 82 ans

« Fin de vie : oui à l'urgence de la fraternité ! »



Quelles que soient nos convictions, la fin de vie est un temps que nous vivrons tous et une inquiétude que nous partageons. Chacun doit donc pouvoir y réfléchir le plus sereinement possible, en évitant les écueils des passions et des pressions.

Nous voulons avant tout exprimer notre pleine compassion envers nos frères et sœurs en « fin de vie », comme l'Église a toujours essayé de le faire. Ils se présentent dans leur faiblesse, parfois extrême. Leur existence est un appel : de quelle humanité, de quelle attention, de quelle sollicitude ferons-nous preuve envers eux qui vivent au milieu de nous ?

Nous saluons les professionnels de santé qui leur procurent une qualité de vie dans une fin de vie la plus apaisée possible, grâce à leur compétence technique et à leur humanité, aussi bien dans le suivi quotidien que dans les situations d'urgence. Certains d'entre eux sont engagés, souvent avec de fortes convictions personnelles, en soins palliatifs. Grâce à eux et à l'effort de déploiement de ces soins, nombre de nos concitoyens vivent de manière apaisée leur fin de vie.

Cependant, ces soins ne sont pas suffisamment développés et les possibilités de soulagement de la souffrance sous toutes ses formes ne sont pas assez connues. Il est urgent de combattre cette ignorance, source de peurs qui ne sont jamais bonnes conseillères et dont s'abreuvent les sondages.

Ancrés dans l'ensemble du territoire, nous déplorons les disparités d'accès aux soins palliatifs ainsi que l'insuffisance de formations proposées au personnel médical et soignant, ce qui engendre des souffrances parfois tragiques. C'est pourquoi l'urgence consiste à poursuivre le développement des soins palliatifs pour que toute personne en ayant besoin puisse, selon la loi du 9 juin 1999, y avoir accès quel que soit son lieu de vie, y compris dans les EHPAD et dans les maisons de retraite.

En raison de ces carences et de la médiatisation de certains cas, plusieurs réclament un changement de la loi par la légalisation d'une assistance médicale au suicide et de l'euthanasie.

Face à cette réclamation, nous affirmons notre opposition éthique pour au moins six raisons :

1-La dernière loi a été votée récemment, le 2 février 2016. Dans la suite de celle du 22 avril 2005 – dont le retentissement fut international –, elle poursuit l'effort d'une prise en charge responsable et collégiale de la part des soignants pour garantir une fin de vie apaisée. Son application est encore largement en chantier et demande une formation appropriée. Apprécier, au cas par cas, comment accompagner au mieux chaque personne en grande vulnérabilité demande temps, discernement et délicatesse. Changer la loi manifesterait un manque de respect non seulement pour le travail législatif déjà accompli, mais aussi pour la patiente et progressive implication des soignants. Leur urgence, c'est qu'on leur laisse du temps.

2-Fort de la fraternité qu'il proclame, comment l'État pourrait-il, sans se contredire, faire la promotion – même encadrée – de l'aide au suicide ou de l'euthanasie tout en développant des plans de lutte contre le suicide ? Ce serait inscrire au cœur de nos sociétés la transgression de l'impératif civilisateur : « Tu ne tueras pas. » Le signal envoyé serait dramatique pour tous, et en particulier pour les personnes en grande fragilité, souvent tiraillées par cette question : « Ne suis-je pas un poids pour mes proches et pour la société ? » Quelles que soient les subtilités juridiques recherchées pour étouffer les problèmes de conscience, le geste fratricide se dresserait dans notre conscience collective comme une question refoulée et sans réponse :

« Qu'as-tu fait de ton frère ? »

3- Si l'État confiait à la médecine la charge d'exécuter ces demandes de suicide ou d'euthanasie, des personnels soignants seraient entraînés, malgré eux, à penser qu'une vie ne serait plus digne d'être vécue, ce qui serait contraire au Code de déontologie médicale : « Le médecin, au service de l'individu et de la santé publique, exerce sa mission dans le respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité. » Selon Paul Ricœur reprenant la tradition hippocratique, la relation de soin est par nature un « Pacte de confiance » qui unit soignés et soignants et qui interdit à ces derniers, au nom de cette dignité, de faire volontairement du mal à autrui et encore moins de le faire mourir. Tuer, même en prétendant invoquer la compassion, n'est en aucun cas un soin. Il est urgent de sauvegarder la vocation de la médecine.

4- Même si une clause de conscience venait protéger les soignants, qu'en serait-il des personnes vulnérables ? Dans leur autonomie, elles ont besoin de confiance et d'écoute pour confier leurs désirs, souvent ambivalents. Quelle serait la cohérence de l'engagement médical si, dans certains lieux, des soignants étaient prompts à accéder à leurs désirs de mort chimiquement provoquée, tandis que dans d'autres, ils les accompagnaient, grâce à l'écoute patiente et au soulagement des différentes souffrances, vers une mort naturelle paisible ? La vulnérabilité de personnes – jeunes et moins jeunes en situation de dépendance et de fin de vie appelle non un geste de mort mais un accompagnement solidaire. La détresse de celles qui demandent parfois que l'on mette fin à leur vie, si elle n'a pu être prévenue, doit être entendue. Elle oblige à un accompagnement plus attentif, non à un abandon prématuré au silence de la mort. Il en va d'une authentique fraternité qu'il est urgent de renforcer : elle est le lien vital de notre société.

5- Les tenants de l'aide au suicide et de l'euthanasie invoquent « le choix souverain du malade, son désir de maîtriser son destin ». Ils prétendent que « l'exercice de ce droit n'enlève rien à personne. C'est le type même de la liberté personnelle qui ne déborde pas sur la liberté d'autrui ». Mais qu'est-ce qu'une liberté qui, au nom d'une illusoire autonomie souveraine, enfermerait la personne vulnérable dans la solitude de sa décision ? L'expérience atteste que la liberté est toujours une liberté en relation grâce à laquelle le dialogue se noue afin que le soignant soit bienfaisant. Nos choix personnels, qu'on le veuille ou non, ont une dimension collective. Les blessures du corps individuel sont des blessures du corps social. Si certains font le choix désespéré du suicide, la société a avant tout le devoir de prévenir ce geste traumatisant. Ce choix ne doit pas entrer dans la vie sociale par le biais d'une coopération légale au geste suicidaire.

6- Réclamer sous quelque forme que ce soit une « aide médicale à mourir », c'est imaginer, comme c'est le cas dans des pays voisins, des institutions spécialisées dans la mort. Mais alors quelles institutions ? Et avec quel financement ? Ou bien, c'est conduire notre système de santé à imposer à nos soignants et à nos concitoyens une culpabilité angoissante, chacun pouvant être amené à s'interroger : « Ne devrais-je pas envisager un jour de mettre fin à ma vie ? » Cette question sera source d'inévitables tensions pour les patients, leurs proches et les soignants. Elle pèserait gravement sur la relation de soin.

Ne nous trompons donc pas d'urgence !

Face aux troubles et aux doutes de notre société, comme le recommande Jürgen Habermas, nous offrons le récit du « bon Samaritain » qui prend en charge « l'homme à demi-mort », le conduit dans une « auberge » hospitalière et exerce la solidarité face à la « dépense » qu'occasionnent ses « soins ». À la lumière de ce récit, nous appelons nos concitoyens et nos parlementaires à un sursaut de conscience pour que s'édifie toujours plus en France une société fraternelle où nous prendrions individuellement et collectivement soin les uns des autres. Cette fraternité inspira l'ambition de notre système solidaire de santé au sortir de la Seconde guerre mondiale. Que ferons-nous de cette ambition ? La fraternité relève d'une décision et d'une urgence politiques que nous appelons de nos vœux.